

HIVER
2026

SÉJOUR DE VACANCES POUR LES 6-11 ANS



ALLEVARD

DU 23 FÈV. AU 6 MARS 2026



LE COLLET D'ALLEVARD (EN ISÈRE)

6-11 ANS

23 FÈV. AU 6 MARS 2026120 PLACES



Cadre de vie : à 650 km au sud de Montreuil, le centre de montagne est situé au cœur de la station familiale du Collet d'Allevard sur le massif de Belledonne.



Voyage en autocar Grand Tourisme.



Chambres de 5 lits.
Capacité d'accueil du centre : 180 enfants (chalet A et B et 60 jeunes chalet C).



Encadrement : 1 animateur.rice pour 8 enfants, une organisation par tranche d'âges 6-8 ans, 9-11 ans et 12-14 ans.



Centre de vacances appartenant à la ville de Montreuil avec une équipe permanente qui y travaille toute l'année.

Le centre de vacances d'Allevard se situe dans le département de l'Isère, à 50 km de Grenoble et de Chambéry. Au pied des pistes, sur un domaine skiable de 35 km, tu pourras découvrir les joies de la glisse et de la neige en toute sécurité et à ton rythme. Tu skieras sur le domaine de la petite station familiale, adaptée à tous les niveaux que tu sois débutant ou confirmé (entre 1450 et 2100 mètres d'altitude). Durant le séjour, tu découvriras aussi la montagne sous toutes ses formes grâce aux ballades en raquettes ou à pied, aux constructions d'igloo et cabanes et aux veillées étoilées à la jumelle astronomique. Aussi, il te sera possible de construire des cabanes, manger une raclette au feu de camp !

Grâce aux multiples salles d'activités présentes dans le centre, tu pourras te déguiser et te maquiller à la costumerie, jouer et découvrir des jeux dans la ludothèque, bricoler et créer dans l'atelier bois et la salle d'arts plastiques. Tu composeras ou chanteras dans le studio musique. La "bidoc" t'accueillera pour te détendre et te permettra d'emprunter des livres. Tu profiteras aussi des superbes veillées que tu prépareras avec le groupe !



INFORMATIONS PRATIQUES



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET SUIVI DE LA SANTÉ :

La ville favorise l'accueil de tous les enfants y compris ceux concernés par des troubles de santé (maladie chronique, allergie alimentaire...) ou en situation de handicap. Il est important de préciser dès la pré-inscription de votre enfant s'il bénéficie d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) dans son école ou si son état de santé nécessite une attention ou une prise en charge particulière. Le service pourra ainsi vous contacter pour échanger avec vous afin de répondre au mieux aux besoins de votre enfant et de prévoir les ajustements nécessaires en adaptant les activités et la vie quotidienne aux besoins de celui-ci. Ces informations ne remettent pas en cause l'acceptation du dossier, elles permettent au contraire à votre enfant de partir dans les meilleures conditions possibles.

L'ASSURANCE :

Lors de l'inscription, il vous sera demandé de fournir une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile et individuelle en cas d'accident.

En cas d'accident sur les pistes : la ville de Montreuil souscrit une assurance avec les forfaits de remontées mécaniques valable uniquement dans le cadre des séances de ski. Celle-ci couvre les frais de secours, d'assistance et de rapatriement sur les pistes.

LA RESTAURATION :

Pour tout le séjour, les repas sont préparés sur place par une équipe de cuisine.



LE CARNET DE SÉJOUR :

Il vous sera remis lors de la réunion familles et précisera en détails les modalités d'organisation du séjour (horaires départs et retours, journée type, trousseau, santé des enfants, argent de poche...).

LA COMMUNICATION AUX FAMILLES :

Avant : une réunion est organisée en présence de la direction du séjour. La présence des familles est indispensable et conditionne un bon départ et un bon déroulement du séjour.

En cas d'absence, le carnet de séjour pourra vous être transmis par mail (pensez à bien indiquer votre e-mail au moment de la pré-inscription).

Pendant : le centre de vacances met à votre disposition un accès à un blog sécurisé dont le code vous sera transmis après l'inscription au séjour. Sur ce blog, vous aurez régulièrement un message et des photos pour découvrir les activités du séjour. Vous avez également la possibilité d'envoyer un courrier et/ou colis à votre enfant à l'adresse du séjour indiqué en précisant son nom et prénom.

De manière générale, il est déconseillé d'amener tout objet connecté et/ou de valeur sur les séjours de vacances.

LE DROIT À L'IMAGE :

Durant son séjour, si vous l'acceptez, votre enfant peut-être amené à être filmé et photographié. Ces images sont essentiellement utilisées sur le blog sécurisé, le site internet de la ville, le journal municipal et les réseaux sociaux de la ville. Une autorisation parentale du droit à l'image sera à remplir par les responsables légaux afin de donner votre accord ou votre désaccord.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION/ENCADREMENT :

Le séjour est dirigé par un directeur diplômé du BPJEPS ou du BAFD complet ou en cours. L'encadrement est en moyenne de 1 animateur pour 10 enfants. Toutes les activités spécifiques sont encadrées par des professionnels diplômés d'Etat (ski, raquette).

RENSEIGNEMENTS :

SUR LE CONTENU ET L'ORGANISATION DU SÉJOUR :

La coordination des séjours de vacances pour les 4-11 ans – service ressources éducatives – direction de l'enfance – 01 48 70 66 05

SUR LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET LE RÈGLEMENT :

L'accueil prestations à l'enfant - services affaires scolaires – direction de l'éducation - 01 48 70 62 95.

MODALITÉS D'INSCRIPTION



COMMENT PRÉ-INSCRIRE VOTRE ENFANT AU SÉJOUR ?

Remplir la fiche de pré-inscription et la déposer soit :

- à l'accueil prestations à l'enfant – Tour Altaïs, 1 place Aimé-Césaire 93100 Montreuil
- par courrier à l'adresse ci-dessus
- sur l'espace familles <https://famille.montreuil.fr>

**QUAND : PRÉ-INSCRIPTIONS AU SÉJOUR
DU 3 AU 15 NOVEMBRE 2025**

Passé ce délai, les demandes seront inscrites sur liste d'attente et étudiées en fonction des places disponibles.

L'ATTRIBUTION DES PLACES PRENDRA EN COMPTE LES CRITÈRES CI-DESSOUS :

- la priorité donnée aux enfants n'ayant jamais bénéficié d'un séjour,
- les enfants n'ayant pas effectué de séjour en hiver lors des dernières années,
- la répartition par âge et la mixité fille/garçon,
- la date de réception du coupon de pré-inscription.

L'INSCRIPTION :

DU 5 AU 17 JANVIER 2026

La confirmation de l'attribution d'une place est envoyée par courrier à chaque famille qui dispose d'un délai précis pour effectuer l'inscription.

Vous devez contacter le service de l'accueil prestations à l'enfant pour prendre rendez-vous dans les délais indiqués pour confirmer votre demande d'inscription - 01 48 70 62 95

Passé ce délai, toute place non confirmée sera attribuée à un enfant sur liste d'attente.



PIÈCES À FOURNIR :

- la photocopie de l'attestation à jour de la carte vitale dont dépend l'enfant, ou la complémentaire santé solidaire (ex CMU), ou Aide Médicale de l'Etat
- le carnet de santé de l'enfant,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski et d'activités de plein-air en altitude,
- une photo récente de votre enfant,
- l'assurance couvrant la responsabilité civile et individuelle en cas d'accident,
- le quotient familial de la ville de Montreuil en cours de validité,
- un acompte de 20% du montant total du séjour,

TARIFS :

Comment calculer le prix de mon séjour ?
Prendre rdv au guichet de l'APE ou par mail à apecorrespondancesfamilles@montreuil.fr
Selon le quotient familial de chaque famille, les tarifs peuvent varier de 6,60 à 37,70 euros (en attente tarifs 2026) pour un séjour.

PAIEMENT :

20% du séjour vous sera demandé au moment de l'inscription. La totalité du séjour devra être réglée avant le départ.

AIDES AUX VACANCES :

Les familles peuvent bénéficier d'aides financières pour le départ de leur enfant. Les Caisses d'allocation familiales délivrent des bons «Aides aux vacances enfants» (AVE) www.vacaf.org et le Pass colo pour le départ des jeunes de 11 ans.

INTERRUPTION DE SÉJOUR :

Seule une interruption de séjour pour raison médicale pourra donner lieu à un remboursement. Celui-ci se fera auprès de la trésorerie municipale sur présentation d'un titre de recettes émis par le pôle APE après le séjour.

En cas de retour d'un enfant en raison de son comportement et/ou d'un acte grave, les frais de transport de l'enfant et de son accompagnateur seront facturés à la famille.

ANNULATION ET PÉNALITÉS :

En cas d'annulation après la validation de l'inscription, aucun remboursement ne sera effectué. Excepté si l'annulation est liée à une raison médicale, dans ce cas un justificatif devra être fourni.



FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTIONS

DATES : DU 3 AU 15 NOVEMBRE 2025

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RESPONSABLE LÉgal :

Nom : Prénom :
Adresse :
E-mail (obligatoire) :
Téléphone domicile/portable : Travail :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :

Nom : Prénom :
Né(e) le : Genre : École ou collège fréquenté(e) :

L'enfant a-t-il des besoins spécifiques liés à un problème de santé ?	OUI	NON
L'enfant a-t-il des besoins spécifiques liés à un handicap ?	OUI	NON

Fait à Montreuil le :
Signature du représentant légal (obligatoire)

Partie réservée à l'APE



Service Ressources Educatives - direction de l'Enfance
01 48 70 66 05

